

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE PAUL GÉRIN-LAJOIE DE GÉNIPAILLER

# Manifeste pour L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE en Haïti



**GRAHN**  
POU YON AYITI TOU NÈF



**Ce document du GRAHN a été rédigé  
par Thérèse Tardieu et a bénéficié de la contribution,  
sous différentes formes, de Vivian Barbot,  
Yolande Charles, Laurence Gauthier et Samuel Pierre.**



Presses internationales GRAHN-Monde

[pigm@grahn-monde.org](mailto:pigm@grahn-monde.org)

Tous droits réservés

© GRAHN-Monde

Imprimé au Canada

## 1. L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE EN HAÏTI

L'éducation préscolaire, telle qu'elle se pratique encore en Haïti, est synonyme de scolarisation précoce. Elle s'étale sur trois ans: petite, moyenne et grande section. L'enfant est admis à partir de 3 ans. Pour être accepté en première année fondamentale, il doit savoir lire, écrire et compter, voire faire une dictée, selon la croyance populaire.

L'enfant d'âge préscolaire revient à la maison avec des devoirs. L'éducateur est en réalité un instituteur qui a une matière à enseigner, un savoir à transmettre. Il lui inculque des connaissances en lecture, en écriture et en calcul. L'enfant est alors assis à son pupitre et ne se déplace pas librement.

Peu d'écoles possèdent du matériel ludique. Dans tous les cas, il est insuffisant. Des affiches thématiques se trouvent partout en plus ou moins grand nombre, ainsi que des cahiers d'écriture et des copies de dessin à colorier. Toutes les classes sont équipées d'un tableau noir et de craies. Les jouets éducatifs, quand il y en a, sont réservés plus souvent à la petite section (3 ans). Il arrive que les 3 sections se retrouvent dans un même local avec un seul enseignant.

Cette dynamique contribue à creuser le fossé entre les enfants bien encadrés à la maison et ceux qui ne reçoivent pas une aide parentale appropriée. Les enfants qui éprouvent des difficultés se dirigent lentement mais sûrement vers l'échec scolaire et l'abandon.

Le développement intégral de l'enfant ne fait pas partie des valeurs de l'éducation préscolaire. Toutefois, il convient de souligner qu'en Haïti l'éducation est considérée comme une valeur sûre, un idéal que tous les parents, quelle que soit leur condition sociale, rêvent d'offrir à leurs enfants.

## 2. L'ÉDUCATION SELON GRAHN-MONDE

Depuis sa fondation, le Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN-Monde) a réalisé plusieurs projets en Haïti, avec un accent particulier sur l'éducation. Le GRAHN a compris que, pour sortir la population de son état de pauvreté chronique, il faut rompre avec la logique d'assistanat qui a toujours prévalu à ce jour, pour adopter une logique de recherche d'autonomie en créant la richesse par le savoir,

l'innovation et l'entrepreneuriat. D'où le projet de Pôle d'innovation du Grand Nord, PIGraN – Cité du savoir.

La Cité du savoir est organisée en quatre secteurs, dont le secteur scolaire qui comprend un Centre de la petite enfance (enfants de 3 à 5 ans), une école fondamentale (études primaires plus 3 années supplémentaires, pour un total de 9 ans), une école secondaire (4 ans) et une école de formation professionnelle et technique (durée variable).

### 2.1 La création du Centre de la petite enfance Paul-Gérin-Lajoie (CPE PGL)

Le 13 janvier 2016, la première pierre de la Cité du savoir a été posée à Génipailler (Milot) en présence de plus de 1000 personnes. Au mois d'avril 2016, les travaux de construction du Centre de la petite enfance Paul-Gérin-Lajoie ont débuté et se sont poursuivis en trois phases. Le 5 octobre 2016, après l'achèvement de la phase 1, le CPE a ouvert ses portes en accueillant 35 enfants de la région âgés de 3 à 5 ans. Achievé en janvier 2018, ce complexe de trois bâtiments, dont un réservé à l'administration, possède une cour multifonctionnelle, un jardin potager et une cour équipée de jeux psychomoteurs pour les enfants. Le Centre peut accueillir une centaine d'enfants.

Si l'idée du CPE a été pensée de l'extérieur, il est avant tout un projet de société. Dès les premiers pourparlers, la communauté a été consultée. Une autorisation de fonctionnement a été donnée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) d'Haïti et un terrain a été cédé par le gouvernement haïtien. Le CPE Paul-Gérin-Lajoie est le début d'une entreprise qui permettra de développer la région aussi bien sur le plan financier que celui des valeurs, en commençant par une éducation de qualité.

### 2.2 Le CPE PGL: vision, mission

La création du CPE s'appuie sur la vision d'une éducation renouvelée qui transformerait chaque enfant du pays en un citoyen fier de lui-même, bienveillant envers ses concitoyens, soucieux du progrès de la nation et prédisposé à améliorer la société dans son ensemble, ce dont le pays a besoin pour se développer. Le Centre de la petite enfance Paul-Gérin-Lajoie de Génipailler

hérite de cette vision du GRAHN dont il sera le fer de lance comme porte d'entrée dans le système éducatif.

La mission du CPE consiste à prendre en main des enfants d'âge préscolaire en leur offrant les meilleures conditions de développement intégral, grâce à un programme éducatif de qualité, adapté à leurs besoins et respectant leur rythme de développement. Le CPE poursuit également l'objectif d'assurer le bien-être des enfants dans un corps en santé.

### 3. ACTUALISATION DE LA VISION ET DE LA MISSION DU CPE

Pour actualiser sa vision et sa mission, le GRAHN s'inspire des meilleures pratiques en pédagogie préscolaire dont les fondements débutent au XX<sup>e</sup> siècle et se prolongent dans le siècle actuel, en les intégrant dans le programme éducatif de la petite enfance.

#### 3.1 Pratiques pédagogiques à l'éducation préscolaire

**Maria Montessori** (Italie) ouvre, en 1907, une maison qui prend en charge les enfants défavorisés à Rome. Sa pédagogie est axée sur la liberté de l'enfant, c'est-à-dire qu'il choisit ses activités, s'autodiscipline, évolue à son propre rythme et apprend par l'expérimentation pour devenir un adulte responsable et autonome.

**Jean Piaget** (Suisse), à partir des années 1920, étudie en laboratoire le comportement de l'enfant, le développement de son intelligence et de son comportement. Il discerne quatre périodes, allant de l'intelligence sensorimotrice aux opérations formelles. Il publie ses résultats scientifiques et devient le spécialiste du développement de l'enfant.

**John Dewey** (États-Unis), dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, introduit la notion de démocratie scolaire qui suggère que l'école est un lieu de participation des enfants à la société qui sera la leur demain. L'enfant interagit avec son environnement, fait face aux contraintes de la réalité et doit constamment s'adapter.

**Célestin Freinet** (France) crée, en 1934, une école s'appuyant sur une pédagogie active, axée sur l'expression libre des enfants et la créativité.

**Jacqueline Turian Cardozo** (Haïti), au début des années 1950, met sur pied les premiers jardins d'enfants bien pensés et bien équipés en Haïti. En 1966, **Marie-Thérèse Colimon Hall et Lucienne Rameau** fondent le Centre d'études pour l'éducation préscolaire, première école normale en Haïti destinée à former exclusivement des éducatrices préscolaires, dénommées «jardinières d'enfants». Elles recommandaient une pédagogie ouverte.

**Reggio Emilia**, une ville italienne, ouvre en 1960 une école préscolaire qui s'inspire des travaux de tous ces précurseurs. Reggio Emilia est devenu actuellement un modèle à suivre pour son approche éducative de la petite enfance basée sur l'inclusion, l'écologie, l'égalité, l'ouverture.

Au Québec, au début des années 1990, le groupe de travail présidé par le psychologue et professeur, **Camil Bouchard**, avait pour mandat d'identifier les divers problèmes que vivent les jeunes et de proposer des moyens de les réduire ou de les prévenir. Dans la foulée du rapport qui a suivi «Un Québec fou de ses enfants», Mme Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation, a déposé en 1996 une politique familiale qui allait déboucher sur la création des Centres de la petite enfance (CPE), qui sont vite devenus une référence pour le Canada et le monde.

#### 3.2 Le programme éducatif du Centre de la petite enfance Paul-Gérin-Lajoie

Le programme éducatif du Centre de la petite enfance Paul-Gérin-Lajoie est basé sur :

- le curriculum pour l'éducation préscolaire du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) d'Haïti ;
- le modèle québécois des centres de la petite enfance ;
- les meilleures pratiques en vigueur à l'échelle internationale.

Il repose en particulier sur les grands principes suivants qui ont été adaptés à la réalité haïtienne :

- Chaque enfant est unique ;
- L'enfant est le premier agent de son développement ;

- L'enfant apprend par le jeu ;
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré qui comporte plusieurs dimensions : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive, langagière.

## 4. IMPLANTATION DU PROGRAMME ÉDUCATIF

### 4.1 Rôle de la communauté

Il est difficile d'appliquer des principes autres que ceux énoncés par le secteur de l'éducation qui, en Haïti, va à contre-courant. Il faut d'abord convaincre les parents des résultats probants escomptés à long terme et les amener à renoncer à la scolarisation précoce qui se pratique partout, et dont les résultats se mesurent à très court terme.

Un changement de cap dans l'éducation des tout-petits passe par la communauté. L'école à elle seule ne réussira pas à changer la condition de la petite enfance si la communauté n'en fait pas son affaire.

S'appuyant sur la définition de la démocratie de Dewey : la participation à l'action collective, le CPE Paul-Gérin-Lajoie de Génipailler est avant tout une réalisation communautaire conforme aux besoins de cette population.

Le programme éducatif propose une autre idée du développement d'un enfant et de sa place dans la société. En respectant l'enfant, son rythme de développement, ses émotions, une communauté apprend à agir de façon responsable. Le sens moral se développe avec la responsabilité sociale.

### 4.2 Rôle du parent

Le parent est le premier éducateur de son enfant. Il répond à ses besoins et lui transmet sa culture et ses valeurs. Il est responsable de sa santé et de son alimentation. Il est conscient de son manque de formation et tient à ce que son enfant, lui, soit instruit. Le parent a des attentes et des habitudes dont il faut tenir compte. Il exprime ses demandes et veut être écouté. Il se montre réceptif quand il comprend le bien-fondé de changements radicaux dans l'éducation de l'enfant.

Sa participation est assurée par une journée mensuelle de bénévolat auprès des enfants. Sa présence au CPE est formatrice : en plus de participer au projet éducatif, il est témoin d'approches pédagogiques qu'il pourra reproduire à la maison. Il est tenu de communiquer au CPE toute information pertinente pour son enfant et par extension pour les autres enfants.

Le CPE est un agent de développement populaire et, avec le temps, les parents joueront un rôle participatif accru.

### 4.3 Place de l'enfant

L'enfant est un être à part entière qui a des droits. Il est en développement donc en mouvance. Il est le premier agent de son développement. Il est un être curieux, un imitateur, il est un être naïf à protéger. L'enfant apprend par le jeu. Il a sa place dans la société et contribue à faire évoluer son entourage.

### 4.4 Approche pédagogique

Le curriculum de l'éducation préscolaire est axé sur l'observation et la découverte par le jeu. L'expérimentation permettra à l'enfant de développer un processus d'apprentissage qui lui servira tout le long de sa vie.

L'approche proposée est basée sur la motivation et la créativité. L'éducateur questionne les enfants sur un sujet. Il est important de partir du pourquoi pour trouver le comment. Pour y parvenir, les enfants apprendront à se questionner, à poser des questions pertinentes, ce qui signifie apprendre à apprendre. C'est de la réflexion que doit partir la recherche de solution.

L'approche démocratique préconisée consiste à comprendre ce qu'ils expriment et à en tenir compte, tout en considérant que le CPE est une petite société qui fonctionne avec des règles. Des consignes claires seront établies pour tous.

Tout le matériel éducatif est essentiellement ludique. Aucune forme de scolarisation précoce n'est pratiquée. Il n'y a pas de livret d'apprentissage de la lecture ni de cahier d'exercices, même si les parents font pression pour que ces apprentissages commencent au CPE comme partout ailleurs au préscolaire. Le programme éducatif touche les aptitudes à se comporter en groupe

et les connaissances indispensables aux apprentissages scolaires futurs.

#### 4.5 Rôle de l'éducateur

Au CPE PGL, l'éducateur est un accompagnateur qui encadre les enfants dans leur développement en les stimulant et en veillant à ce qu'ils s'épanouissent sur les plans affectif et social et développent des habiletés diverses. Il prend en considération leur stade de développement, leurs intérêts et leurs besoins propres.

Sa tâche est d'exposer les enfants à un matériel éducatif ludique et riche en expérimentations. Il doit être à leur écoute et répondre à leurs questionnements, leurs observations et leurs découvertes. Il se soucie de l'environnement et du contexte spécifique dans lequel évolue son groupe. Il donne la parole aux enfants et inculque les moyens d'expression adéquats pour qu'ils se révèlent en toute liberté. Il stimule leur motivation, leur créativité et les valorise. Il choisit des thématiques propres à transmettre des connaissances utiles à leur développement. Il applique des routines et des consignes pour la vie en société. Il est attentif à la santé et à l'alimentation des enfants. Il est un informateur qui maintient la communication avec le parent.

Les éducateurs du CPE Paul-Gérin-Lajoie ont reçu une formation sommaire axée sur le développement de l'enfant avant l'embauche. Un suivi à distance leur permet d'approfondir leurs connaissances. Des modes d'intervention qui ne se pratiquent pas ailleurs sont exigés d'eux. Il importe de les outiller pour naviguer à contre-courant et résister aux pressions du milieu en faveur d'une scolarisation précoce.

#### 4.6 Langues d'usage au CPE PGL

Le **créole** est la langue maternelle en vigueur au CPE. C'est la langue de communication comprise de tous les enfants avec laquelle ils pourront s'exprimer. Le message que l'on transmet doit être compris et il le sera si la langue de communication est suffisamment maîtrisée. Il manque de matériel pédagogique en créole. Il est urgent d'en développer la production. Si la lecture consiste à comprendre un texte écrit, l'apprentissage ne peut se faire que dans une langue que l'enfant comprend. La langue est un facteur identitaire qui doit être préservé.

Une des raisons pour lesquelles les parents envoient leurs enfants à l'école est l'apprentissage du **français**. Il est aujourd'hui prouvé que la petite enfance est l'âge idéal pour apprendre une deuxième langue. Plus encore, l'apprentissage d'une deuxième langue à cet âge contribue à développer d'autres habiletés. La répétition de comptines en français formera l'oreille aux consonances de cette langue qui sera la langue d'enseignement après la troisième année. Une initiation précoce ne peut être que bénéfique. Les parents se sentiront respectés dans leurs attentes quant à l'enseignement du français. C'est une forme de démocratie scolaire.

### 5. NOTRE PROJET

**PIGrAN** se veut un pôle de développement en zone rurale, un projet de proximité qui permettra aux jeunes de rester dans leur région.

La **Cité du savoir** offrira un milieu de vie adapté à la modernité et contribuera à contrer l'exode rural.

**PIGrAN** verra naître une société nouvelle consciente de sa valeur dont les citoyennes et citoyens voudront demeurer dans leur région.

**PIGrAN** deviendra la référence en matière d'éducation dès la petite enfance, un laboratoire national du système éducatif.

Nous faisons un appel solennel à toute la communauté – parents, éducatrices et éducateurs, employés et membres des familles des enfants – pour qu'elle se comporte en agent de changement pour produire ce nouveau citoyen haïtien fier, respectueux des autres et amoureux de son pays.

Les changements que nous promovons dans ce document sont conformes à cet idéal que nous poursuivons en vue d'une Haïti nouvelle qui commence par la petite enfance.

On parlera de Génipailler comme de Reggio Emilia!